

DEMANDE D'AIDE A L'EXPERIMENTATION

Art chorégraphique

Art du cirque

RAMDAM, UN CENTRE D'ART est depuis 1998 une plateforme multidisciplinaire de travail des artistes.

Il s'agit, dans une économie partagée avec les artistes hôtes, de proposer [un temps, un espace et une dotation financière] pour le travail de recherche et/ou la réalisation de projets inscrits dans des écritures contemporaines. Les artistes postulant à cette aide doivent être issus de la région Auvergne - Rhône-Alpes.

3 points importants :

La démarche artistique, le projet de résidence et l'économie partagée.

• Comme étape préalable vous proposerez un document¹ au format A4 (sans image) qui abordera les points suivants :

• *L'Artiste ou équipe à l'origine du projet artistique :*

Identité(s) :

Contacts² :

• *La démarche artistique*

Il s'agit d'une note sur les enjeux et partis pris (le sensible, le politique, les artistes et les données théoriques et historiques "complices"...) de l'ensemble de votre pratique artistique et de votre recherche, voire de leur inscription sociale.

• *Le projet artistique en question s'inscrivant dans votre demande d'Aide à l'expérimentation*

Il s'agit d'un synopsis du projet ou/et de la recherche qui justifie la demande d'Aide à l'expérimentation mais aussi des modalités imaginées pour s'inscrire dans l'économie partagée de RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

• La deuxième étape, après étude de votre document, et si votre projet a été retenu, sera un entretien d'échange avec l'artiste ou l'équipe autour de la démarche artistique, le projet de résidence et ses modalités d'inscription dans le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

• La troisième étape, en complément, sera l'examen, hors entretien, du dossier³ complet rendant compte de l'origine et de l'évolution de la démarche et de ses attendus (statut, spectacles, historique, économie, partenariats, complices, CV, etc...).

Le conseil de projet s'appuiera sur l'ensemble de ces éléments pour valider ou non votre demande d'Aide à l'expérimentation.

¹ Il ne s'agit pas d'un copier/coller du dossier qui lui sera examiné ultérieurement en cas de recevabilité.

² Artistiques, administratifs

³ Le dossier peut être édité ou virtuel. Des documents visuels ou/et sonores pourront être associés.